

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151029-2015_B538-DE
Date de télétransmission : 05/11/2015
Date de réception préfecture : 05/11/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B538

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la structuration touristique du bassin minier par le projet de développement de panneaux d'interprétation sur l'itinéraire pédestre "Provence, Mines d'énergies"

Le 29 octobre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques, donne pouvoir à FREGEAC Olivier – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puylobier, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet, donne pouvoir à BARRET Guy – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde, donne pouvoir à MANCEL Joël

Excusé(e)s :

GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues

Monsieur Jean-Pierre SERRUS donne lecture du rapport ci-joint.

05_7_02

BUREAU DU 29 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Jean-Pierre SERRUS

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Tourisme et promotion du territoire

Objet : Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la structuration touristique du bassin minier par le projet de développement de panneaux d'interprétation sur l'itinéraire pédestre « Provence, Mines d'énergies »

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de demander une participation financière pour l'achat de panneaux d'interprétation à installer sur l'itinéraire pédestre « Provence, Mines d'Énergies » auprès de la Direction de l'économie, de l'aménagement et de la recherche du Département des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide aux projets de développement touristique.

Cette participation peut atteindre jusqu'à 80 % du budget d'investissement plafonné à 15 000 €.

Exposé des motifs :

Le 18 mai dernier la CPA candidait à un appel à projet émanant du secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire : les Contrats de Structuration de **Pôles Touristiques Territoriaux (SPÔTT)**.

Le projet, né d'une mobilisation des Offices de tourisme et responsables de la communication des communes de Meyreuil, Gardanne, Mimet, Gréasque, Fuveau et Trets rassemble beaucoup d'acteurs qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés.

Ce projet, fortement mobilisateur, a permis d'inclure dans la démarche l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ainsi que neuf communes du bassin minier de l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

L'objectif est de valoriser le bassin minier dans son intégralité et permettre de développer un itinéraire pédestre plus important permettant d'entrer dans une démarche de labellisation pour en faire un GR de Pays.

Les enjeux pour ce territoire sont d'autant plus importants que malgré son positionnement géographique au pied d'un Grand Site de France®, la montagne Sainte Victoire, et au nord du massif de la Sainte Baume, le tourisme reste essentiellement un tourisme local.

- **Enjeu stratégique** : Développement Durable

Le projet allie l'authenticité de son patrimoine historique, industriel et humain (notamment à travers des témoignages de mineurs) aux sites naturels de ce territoire, véritables balcons de Sainte-Victoire Grand Site de France®, et du massif de la Sainte-Baume.

S'il s'agit de valoriser cette culture minière qui allie fraternité, entraide et solidarité, l'enjeu est également de montrer aux visiteurs combien ce territoire est engagé, de part son histoire, son environnement et ses projets de développement scientifiques sur les énergies ... entre fossile et graphène !

- **Enjeux économiques** : Promotion des acteurs économiques locaux

La structuration de ce territoire autour d'une offre touristique globale et multiple doit permettre aux visiteurs de rester plus longtemps sur les communes concernées. Les artisans et commerçants sont prêts à développer des offres attractives et surtout de travailler ensemble autour du projet. Il s'agit de les aider à accéder aux labellisations nationales (Qualité tourisme, vignobles & Découvertes, Gîtes de France) pour augmenter la qualité de l'accueil et l'image du bassin et donner envie aux visiteurs de revenir et/ou de « vendre » la destination auprès de leurs proches.

- **Enjeu social** : Une image moderne pour tous à partager

La fermeture des mines qui était dans les années 2000 une véritable tragédie peut enfin se raconter plus sereinement et se partager avec la population locale et les visiteurs qui viennent sur ce territoire. Il s'agit aujourd'hui de valoriser une image dynamique et moderne d'un bassin tourné vers **les** énergies. L'ambition de ce bassin est de partager une histoire, une culture spécifique avec les jeunes générations, les familles de la Région et nos visiteurs qui recherchent insolite et rencontres humaines mais également de montrer que le territoire et ses hommes ont su rebondir et regarder vers l'avenir.

L'avancée du projet permet de lancer la mise en œuvre de panneaux d'interprétation sur l'itinéraire. L'objectif est de mettre en valeur la richesse géologique de ce bassin et de

raconter l'histoire passée et à venir de ce territoire autour de la mine et des énergies nouvelles.

La cible, essentiellement les touristes français et étrangers, concerne surtout un public familial. Le message s'adressera également aux résidents et une prise en compte du handicap visuel amènera à adapter la signalétique.

Sur notre territoire, 8 panneaux d'interprétation seront répartis sur les communes de Meyreuil, Gardanne, Mimet, Gréasque, Fuveau et Trets.

La Communauté du Pays d'Aix prendra en charge la production des panneaux tandis que les communes seront chargées de les installer. Une carte en annexe indique le tracé sur le territoire du Pays d'Aix. Le restant de la boucle est en cours de définition par l'OTI du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Des panneaux seront également positionnés sur les 9 communes voisines appartenant au Pays d'Aubagne. La charte graphique des panneaux sera la même et chaque panneau mettra en avant une thématique autour de la mine et des énergies du bassin. Le thème choisi fera référence à une spécificité du site sur lequel sera installé le panneau d'interprétation.

Sur le Pays d'Aix, les 8 thèmes choisis par les élus des communes concernées et leurs techniciens devraient être ceux définis ci-dessous :

- Gardanne : « Reconversion d'une ville minière »
- Fuveau : « Puits d'exhaure »
- Entre Fuveau et Gardanne : « Énergies nouvelles »
- Mimet : « Cité minière, paysage minier »
- Trets : « Le paysan mineur »
- Gréasque : « Géologie / Sainte Victoire »
- Gréasque : « Évolutions des technologies de l'extraction »
- Meyreuil : « Faune, flore des anciens "terras" »

Les thèmes seront précisés en fonction des différentes sources fournies : les communes, OT et associations concernées produiront des textes, images, films et autres supports que le prestataire sélectionné pour la production de ces panneaux utilisera.

De plus, certains contenus multimédia (films, interviews de mineurs ...) devront être adaptés afin qu'ils puissent être diffusés sur des appareils mobiles (smartphones, tablettes, web ...).

Une attention particulière sera portée afin d'optimiser la lisibilité des panneaux (taille de police, contrastes, éviter les reflets ...) pour la prise en compte du handicap visuel.

Un plan d'implantation des panneaux sera réalisé et sa pose sera confiée à chacune des équipes communales.

Enfin, le mobilier de ces panneaux devra être effectué dans un matériau évocateur du thème du sentier, de préférence métallique. Il devra être respectueux de l'environnement tant au niveau visuel en s'intégrant aux paysages qu'au choix du matériau.

Le matériau devra également être insensible aux variations de température, lavable facilement, résistant aux solvants et ne nécessitant pas un entretien trop lourd ou trop fréquent. Il devra être garanti au moins 5 ans.

Le projet a été suivi depuis sa genèse par l'équipe technique du service environnement du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, en charge notamment du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) ainsi que l'équipe de Bouches-du-Rhône Tourisme.

Le projet rentre dans les critères de sélection de la Direction de l'économie, de l'aménagement et de la recherche du Département au titre de l'aide aux projets de développement touristique. Un soutien financier en investissement peut être octroyé à hauteur de **80 % de l'investissement plafonné à 15 000 € H.T.**

Le budget s'établit comme suit :

Conception graphique – cadre	2 300 €	(forfait)
Organisation graphique d'une thématique	1 800 €	soit 13 600 € pour 8 panneaux
Production de panneau sur mobilier adapté	2 300 €	soit 18 400 € pour 8 panneaux
Total de l'investissement		35 100 €

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

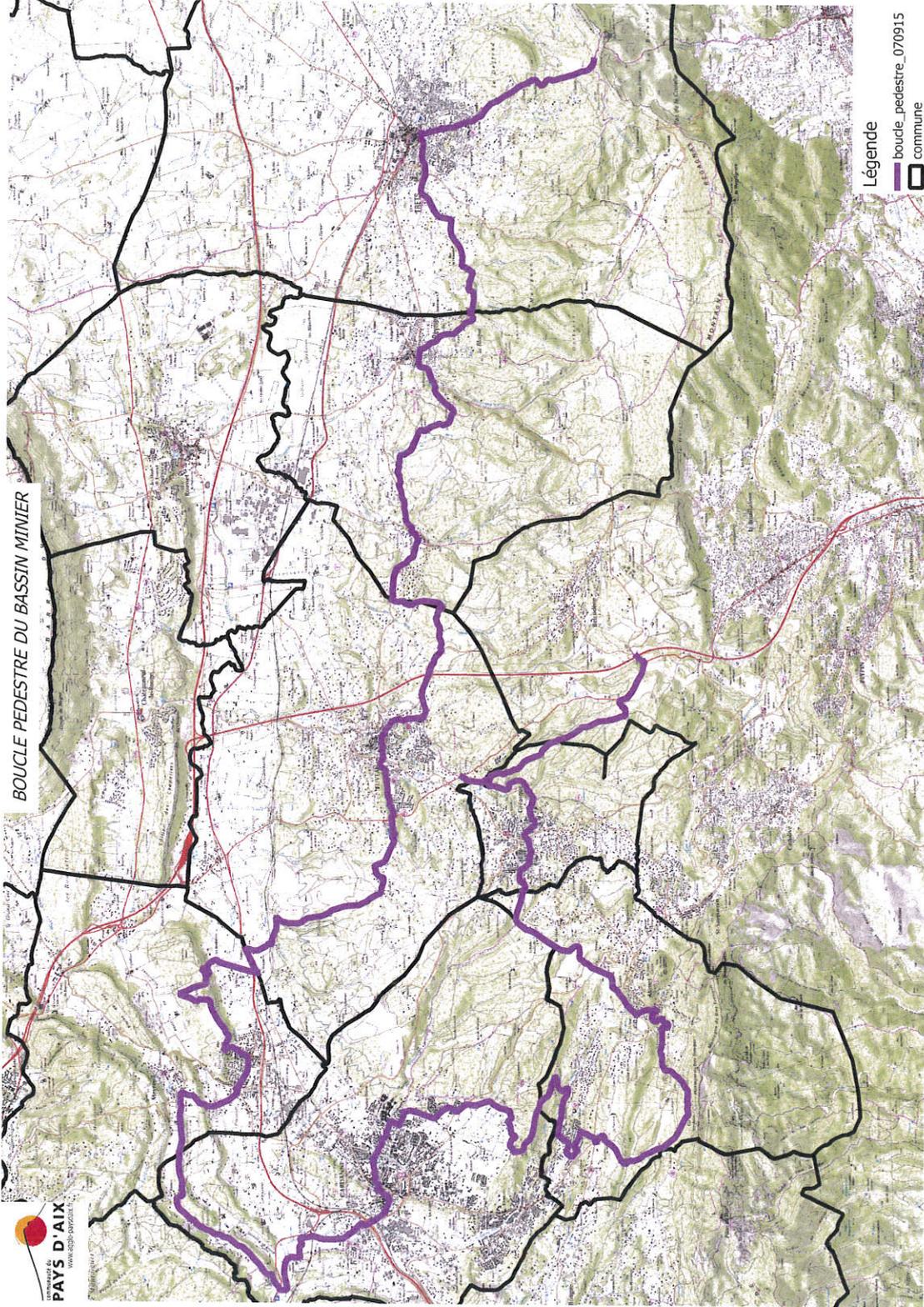
VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 15 octobre ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône une aide financière de 15 000 € pour l'achat de panneaux d'interprétation ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier ;
- **DIRE** que la recette sera affectée sur la ligne budgétaire 3T 95-7472.



BOUCLE PEDESTRE DU BASSIN MINIER



Légende
boucle_pedestre_070915
commune

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la structuration touristique du bassin minier par le projet de développement de panneaux d'interprétation sur l'itinéraire pédestre "Provence, Mines d'énergies"

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



04 NOV. 2015